



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 76/20

### Objet

Fixation de tarifs pour la  
fourrière automobile  
intercommunale du Grand  
Dole

### Secrétaire de séance

Sébastien DUTHU

### Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Conseil Communautaire  
24 septembre 2020  
Dole - 18h30

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 71

Nombre de procurations : 8

Nombre de votants : 79

Date de la convocation : 16 septembre 2020

Date de publication : 02 octobre 2020

### Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.M Daubigny, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Viverge, J. Zasempa.

### Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, J.P Cuinet à C. Bourgeois-République, C. Demortier à S. Marchand, A. Douzenel à N. Jeannet, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B Gagnoux, N. Gomet à H. Prat, J.P Lefèvre à I. Mangin.

### Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Chautard, C. Mathez, F. Rigaud, E. Saget, P. Verne.

Considérant que le Conseil Communautaire est compétent pour fixer les tarifs des Services Publics gérés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n° GD50/19 du Conseil Communautaire du 25 avril 2019 prévoyant, par la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la création et la gestion d'une fourrière automobile intercommunale,

Vu la nécessité de renouveler les marchés conclus avec les professionnels de l'automobile dont l'échéance est fixée au 04 octobre 2020,

Une fourrière automobile est opérationnelle sur le territoire du Grand Dole depuis le mois d'octobre 2019. Les tarifs suivants sont proposés pour le fonctionnement de la fourrière, applicables au 05 octobre 2020 :

Prestations à la charge des contrevenants :

Frais de fourrière	Catégorie de véhicules	Montants
Immobilisation matérielle	Toutes	7 euros
Opérations préalables	Voitures particulières	15 euros
	PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	20 euros
	PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	20 euros
	PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	20 euros
	Autres véhicules immatriculés	7 euros
Enlèvement	Voitures particulières	100 euros
	PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	120 euros
	PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	180 euros
	PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	250 euros
	Autres véhicules immatriculés	40 euros
Garde journalière	Voitures particulières	5 euros
	PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	8 euros
	PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	8 euros
	PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	8 euros
	Autres véhicules immatriculés	3 euros
Expertise	Voitures particulières	60 euros
	PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	80 euros
	PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	80 euros
	PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	80 euros
	Autres véhicules immatriculés	30 euros

Rémunération des prestataires et facturation des véhicules destinés à la destruction :

1 / Certaines prestations sont sous-traitées à des professionnels de l'automobile qu'il est proposé de rémunérer aux tarifs suivants :

Prestations	Véhicules	Montants TTC
<i>Enlèvement et transport (1)</i>	Tous types de véhicules	60 euros
<i>Expertise (2)</i>	Tous types de véhicules	48 euros (expertise dans locaux fourrière)
		90 euros (si expertise sur commune GD) -15% si expertise de 2 ou 3 vl -20% si expertise 4 vl et plus
<i>Recyclage et destruction (3)</i>	Tous types de véhicules	30 euros

(1) **Enlèvement des véhicules et transport** de ces derniers en fourrière par les garagistes sollicités par la police municipale : 60 euros TTC par véhicule.

(2) **Expertise des véhicules** : les véhicules non récupérés doivent être expertisés par un expert automobile. L'expertise d'un véhicule dans les locaux de la fourrière est facturé 48 euros. L'expertise d'un véhicule sur le territoire d'une commune membre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est facturé 90 euros, avec une remise de 15% en cas d'expertise de 2 à 3 véhicules et de 20% en cas d'expertise de 4 véhicules et plus.

(3) Les véhicules destinés à la **destruction** sont vendus par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à des recycleurs agréés. Le prix forfaitaire proposé est de 30 euros TTC par véhicule.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOpte** les tarifs de la fourrière automobile intercommunale à compter du 05 octobre 2020 dans les conditions présentées ci-dessus.

Fait à Dole,  
Le 24 septembre 2020,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Prévention et Tranquillité Publique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

